

# l'inter

Novembre 1969,  
volume 11, no 3

Mensuel  
d'information  
des Diplômés  
de l'Université  
de Montréal

## Les diplômés envahissent l'Université

A l'occasion du Cinquantenaire de l'Université, l'Association organise des visites de l'Université pour les diplômés de chacune des facultés.

Page 2

## Le docteur Stephen Langevin, un pionnier

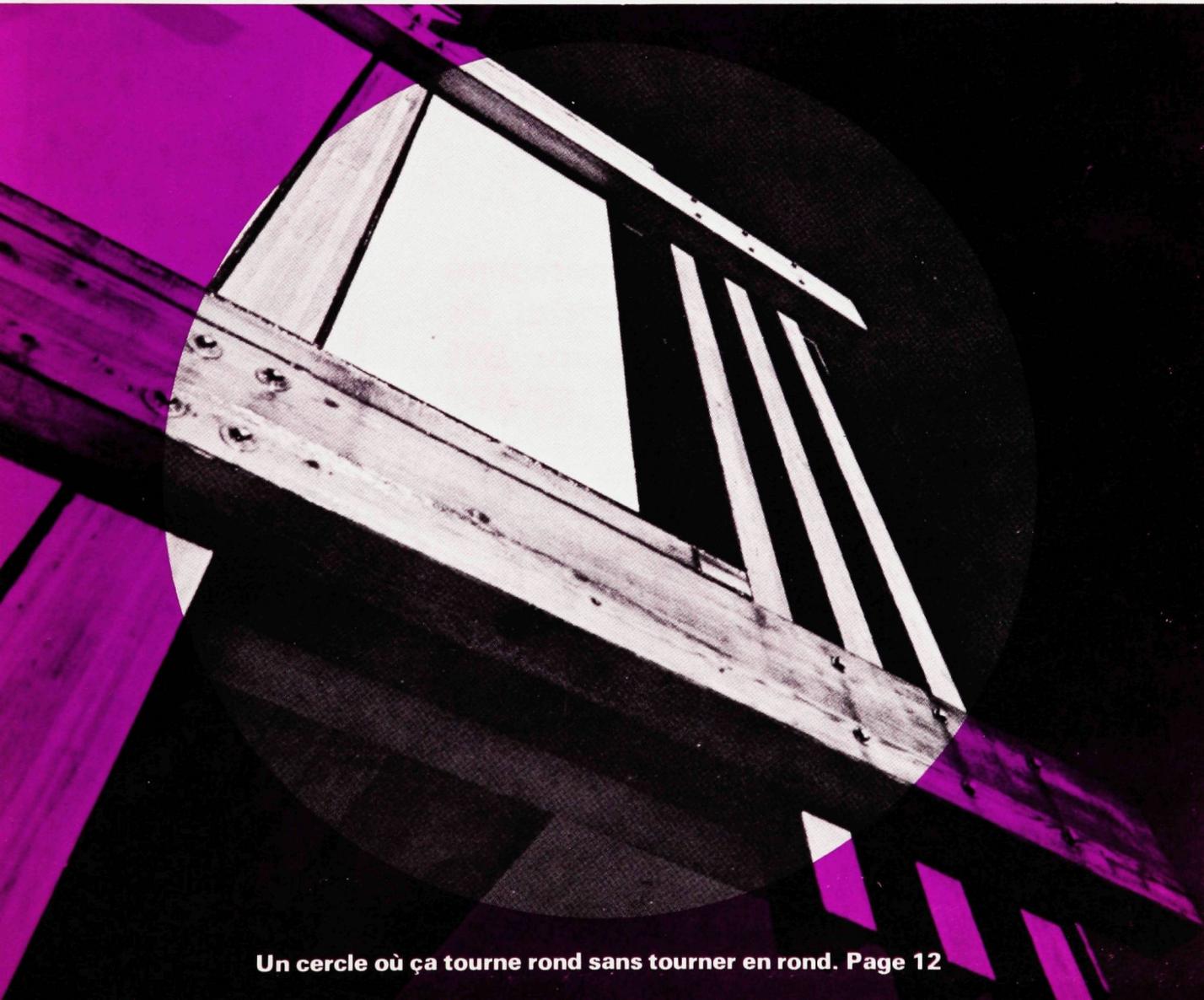
Les premières années de la vie de l'Association des Diplômés nous sont décrites par un de ses fondateurs.

Page 10

## La campagne entre dans sa 2e phase

Avec entrain, les auxiliaires se sont remis au travail.

Page 7



Un cercle où ça tourne rond sans tourner en rond. Page 12

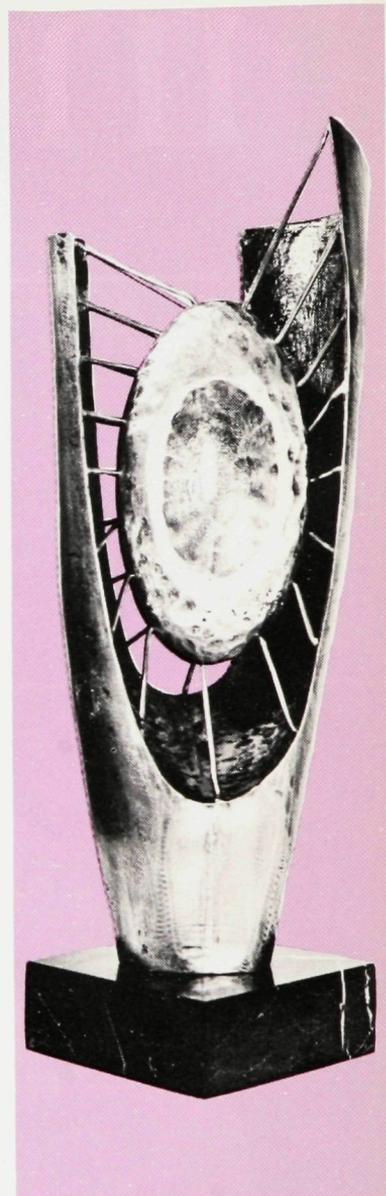
# REMISE DU MÉRITE ANNUEL 1969 À JEAN-MARC LÉGER

secrétaire général de l'AUPELF

le vendredi, 19 décembre  
à 20 h 30

Amphithéâtre A2285  
Pavillon des facultés  
de Droit et de Sciences Sociales  
rue Jean-Brillant

Réception: \$5.00 par personne  
Billets en vente au secrétariat de  
l'association des Diplômés, au 2910  
boul. Edouard-Montpetit - 343-6230



## L'INTER

Direction et rédaction / Les Diplômés de l'Université de Montréal

Nouvelles et reportages sur l'Université / Le Bureau de l'information de l'Université de Montréal

Publicité / Jean Séguin et Associés

Maquette et supervision technique / Guilbault, Spénard et Associés

Typographie / Rive Sud Typo Service

Impression / Les Ateliers Beauchemin

## Un premier semestre bien rempli

*En décidant de reporter son colloque annuel au second semestre, l'Association des diplômés n'a pas décidé de s'octroyer quelques mois de vacances, loin de là. Le conseil d'administration a voulu au cours des premiers mois de l'année, accorder un caractère prioritaire aux quatre éléments suivants : transformation de l'Inter, regroupement des diplômés par faculté, deuxième phase de la campagne du Cinquantenaire, attribution du Mérite Annuel. En plus de la poursuite de certaines de ces activités, le second semestre nous apportera le colloque annuel et la dégustation en plus des activités sportives et des voyages.*

*La présente livraison de l'Inter illustre bien les préoccupations principales de l'Association au cours du premier semestre et devrait être considérée par tous les diplômés comme une invitation personnelle à la participation et à la collaboration.*

## Un lien vivant entre Montréal et Beyrouth



*Au moment où l'Association des diplômés remet son Mérite Annuel à Jean-Marc Léger, le secrétaire général de l'AUPELF, il nous fait plaisir de porter à l'attention des lecteurs de l'Inter la lettre que nous avons reçue récemment de Khalil Elias Esta, diplômé en Hygiène '55 qui vit près de Beyrouth et qui a tenu à nous informer d'une nomination le concernant ainsi que nous faire parvenir sa contribution à la campagne du Cinquantenaire de l'Université. Ce témoignage n'est qu'une des nombreuses illustrations du rayonnement de l'Université de Montréal dans le monde.*

**LE DIRECTEUR  
GÉNÉRAL**

**OCTOBRE 1969  
VOLUME 11, No 2**

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, chambre 3, à Montréal, Tél. 343-6230.

### REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe — permis no 10012. — Port de retour garanti.

Les articles qui portent la mention **BIUM** proviennent du **Bureau de l'information de l'Université de Montréal**.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Me Claude-R. Marchand**, Droit '53, président  
**M. Yves Guérard**, Sciences '56, vice-président  
**Dr Roger Desjardins**, Sciences '45, vice-président

**M. Gaston Pelletier**, H.E.C. '59, secrétaire  
**Me Georges-E. Marchand**, H.E.C. '59 et Droit '58, Trésorier

**Dr Paul David**, Médecine '44, directeur

**M. Guy J.C. Joron**, Sciences sociales '64, directeur

**M. Claude Lafontaine**, Pharmacie '56, directeur

**Mlle Huguette Marleau**, Droit '54, directeur  
**M. Robert Panet-Raymond**, Poly '65, directeur

**M. Guy Sicard**, Poly '56, directeur

**M. Jacques Villeneuve**, Sciences sociales '49, directeur

**Me Jean-Claude Delorme**, Droit '59, président 1967-68

### LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

nommés sur recommandation des Diplômés  
**Jean-Paul Gignac**, Poly '47

**Hon. Juge Guy Guérin**, Droit '53

### NOS REPRÉSENTANTS

**Comité de la Campagne du Cinquantenaire**  
**Gérard Fillion**, H.E.C. '34, président de la section des Diplômés

### Commission des sports de l'Université

**Jean Allaire**, Droit '54

**Richard Bienvenu**, Lettres '65

**Réaménagement du Centre social**

**Gilles Duplessis**, Architecture '38

### NOS REGIONS

**Abitibi-Témiscamingue**, M. Yvan Dessureault, HEC '48

**Bois-Franc**, M. Louis Presseault HEC '40

**Drummondville**, Me Jacques Biron, Droit '59

**Victoriaville**, M. Victor Paul, HEC '41

**Sherbrooke**, Me Charles Leblanc, Droit '52

**Sorel**, M. Jacques Messier, HEC '49

**Saguenay-Lac-Saint-Jean**, M. Ernest Dauphinais, Poly '41

**Ottawa-Hull**, M. Pierre Camu, Lettres '47

**Québec**, M. Maxime Langlois, Droit '55

**Montréal**, M. Gaston P. Marchand, HEC '40

**Dorion-Vaudreuil**, M. Robert Caron, HEC '45

**Saint-Hyacinthe**, M. Paul Murray, HEC '37

**Saint-Jean**, Me Yves Deland, Droit '48

**Granby**, M. Roger Giroux, Agron. '51

**Bas Saint-Laurent et Gaspésie**

**Trois-Rivières**

### LES CADRES PERMANENTS

**Pierre Gravel**, directeur général

**Albert Ricard**, directeur administratif

**Dominique Léger**, directeur de la campagne

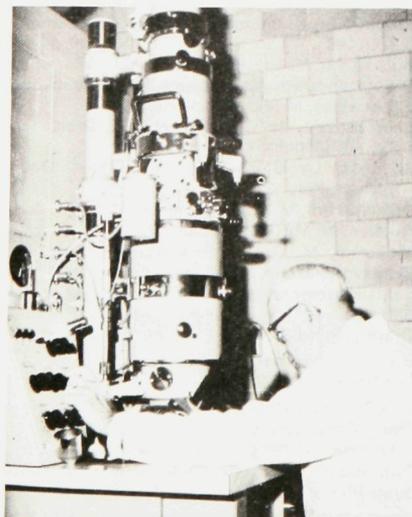
**Jean-Pierre Papineau**, chef du secrétariat

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

## L'ANNÉE DU RETOUR

### Nous vous proposons :

- Propection de diapositives sur l'Université
- Exposition :
  - Centre Audio-Visuel
  - Education Permanente
  - Les Archives
  - Les Diplômés
  - Les Presses
  - Les Sports
  - Service de l'équipement
- Visite du campus
- Visite de la faculté
- Réception, musique



# Campus 1969-70 :

Le cinquantenaire de l'Université de Montréal est l'occasion pour l'Association d'inviter tous les diplômés à revenir sur le campus, au moins une fois au cours de l'année. C'est un vœu exprimé avec vigueur par l'Association.

Ces visites de l'Université sont organisées conjointement par les autorités de la faculté ou de l'école du diplômé, le bureau d'information et l'Association.

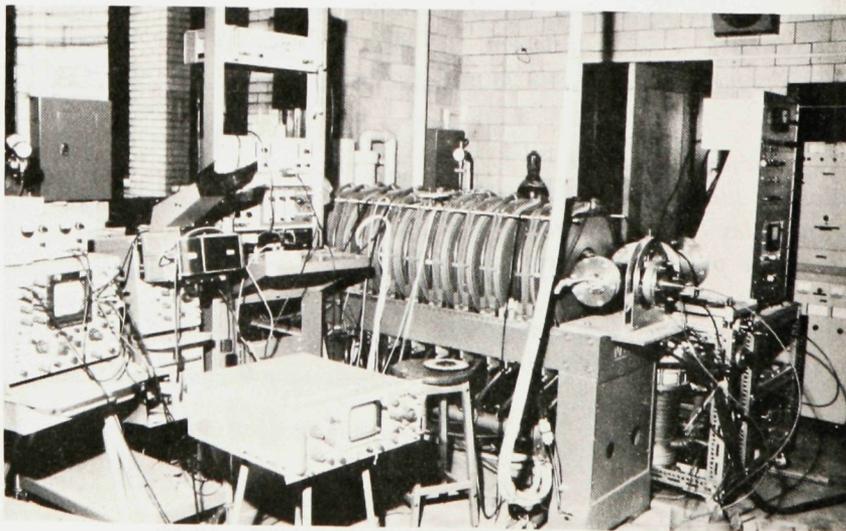
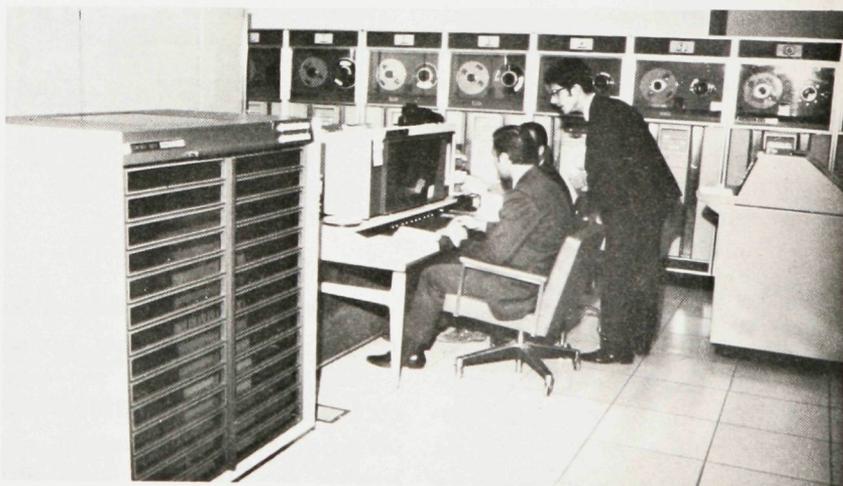
Ces visites du campus ont débuté avec le mois de novembre et s'échelonnent jusqu'en février.

Afin de pouvoir mettre en lumière certains aspects particuliers du travail qui s'accomplit, nous avons demandé à divers services de l'Université d'exposer les éléments les plus spectaculaires de leurs activi-

tés. En plus de cette exposition, nous offrons un court document sonore et visuel présenté avec la collaboration de trois diplômés, Louise Marleau, Jacques Godin et Raymond Charette.

Si nous sommes enclins à voir encore l'Université telle qu'elle était il y a dix, quinze ou vingt ans, nous constatons qu'elle est tout autre en 1969. A l'image de son temps elle est dynamique. Beaucoup a été réalisé, mais il n'en tient qu'à nous de continuer dans la voie de l'évolution, si nous voulons faire de cette institution qui est nôtre, une des grandes parmi les grandes universités.

Préparez-vous à répondre présents lorsque nous vous ferons signe.



# Année du retour



## HISTORIQUE

En 1969-1970, l'Université de Montréal groupe 23 facultés et écoles et plusieurs instituts fréquentés par plus de 15,000 étudiants réguliers.

Deux écoles d'enseignement supérieur y sont affiliées et comptent près de 4,000 étudiants.

De plus, on relève 15,000 inscriptions aux cours pour adultes organisés par le Service d'Education Permanente.

Plus de mille professeurs enseignent à temps plein ou à demi-temps, sans compter les nombreux chargés de cours.

Les nouveaux pavillons des facultés de Droit et de Sciences Sociales sont maintenant utilisés par plus de 1,200 étudiants en Droit et 3,600 en Sciences Sociales et on prévoit pour 1970, l'ouverture du nouvel immeuble de l'Ecole des H.E.C. qui pourra accueillir 3,000 étudiants.

1967 : L'Université obtient du gouvernement du Québec une charte qui en fait une institution à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche. Les professeurs, les étudiants et les diplômés participent à son administration.

1955 à 1965 : L'Université connaît un développement extrêmement rapide, le nombre des étudiants est triplé, le budget de fonctionnement est multiplié par six, les budgets de recherches le sont par dix. De nouvelles facultés sont intégrées ou créées, les départements se multiplient, les projets de recherches sont de plus en plus nombreux.

1950 : L'Université obtient du gouvernement provincial une nouvelle charte civile qui dissout la société d'administration créée en 1941.

1947-1948 : Une campagne de souscription publique rapporte treize millions de dollars. Cette somme a servi notamment au cours des années suivantes à constituer une caisse de retraite pour les professeurs, à construire un Centre social et un Centre sportif pour les étudiants, à aménager les ailes ouest et la tour centrale qui contient le magasin de livres de la bibliothèque.

1942-1943 : Déménagement sur la montagne et emménagement dans ce qui est maintenant l'immeuble principal du campus. L'inauguration officielle a eu lieu le 6 juin 1943.

1931-1941 : Années de difficultés financières sans nom. Les travaux sont suspendus. On songe même à fermer l'Université.

1928 : Début des travaux de construction de l'immeuble actuel sur le flanc nord du mont Royal, dans une ancienne carrière donnée par la ville de Montréal.

1919-1920 : En 1919, un rescrit du Saint-Siège détache les facultés et écoles de l'Université Laval de Québec et institue l'Université de Montréal. L'année suivante, le parlement de Québec adopte la "loi constituant en corporation l'Université de Montréal"; c'est la première charte civile.

1895 : L'Université emménage dans un immeuble construit pour elle sur un terrain donné par les Messieurs de Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, au sud de la rue Sainte-Catherine.

1878 à 1892 : L'Université Laval, fondée 24 ans plus tôt à Québec, inaugure une succursale à Montréal. Il y a alors quatre facultés : Théologie, Droit, Médecine et Arts.

1889 : L'Université Laval de Montréal jouit d'une certaine autonomie par rapport à la maison mère de Québec. En 1892, est créée la corporation des administrateurs de l'Université Laval à Montréal.

Nouveau mécanisme de participation

## L'Association suscite la création de structures dans chaque discipline

En raison de l'importance pour l'Association de s'appuyer sur des structures permanentes au niveau de chaque discipline, le conseil d'administration a décidé d'en intensifier l'implantation là où il n'en existe pas déjà. Par ailleurs, elle compte inviter les associations déjà existantes à collaborer avec elle lors des visites du campus.

C'est dans le cadre de ces "visites" que s'insère la création de ces nouvelles structures.

En voulant mettre en place ce nouveau mécanisme de participation, l'Association veut ainsi poursuivre son programme d'implantation entrepris l'année dernière lorsqu'elle procéda à la création de dix-neuf sections régionales à travers tout le Québec.

Lors de ces réunions, les diplômés de la même discipline seront appelés à élire un comité provisoire dont les tâches premières seront :

- établir un programme d'activité ;
- projet de rencontres, au niveau cette fois de chaque promotion ou de diplômés de 25, 20, 15, 10 et 5 ans ;
- collaboration soutenue à toutes les activités de l'Association ;
- participation :
  - à la vie de l'Association en collaborant à la mise en place de structures permanentes au niveau de chaque discipline ;
  - à la vie des diplômés (nominations, changements d'adresses, etc.).

Les dirigeants de notre association accordent donc un caractère prioritaire à cette activité. Ils sont convaincus que la priorité vient du fait qu'il serait ainsi possible de faire participer un plus grand nombre de diplômés aux activités de l'Association et à ses préoccupations.

# "Jean-Marc Léger, un choix excellent"

Mgr Irénée Lussier



A l'annonce de l'attribution à Jean-Marc Léger du Mérite Annuel des Diplômés de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, ancien recteur, président fondateur et président d'honneur à vie de l'AUPELF, a accepté de résumer pour le bénéfice des lecteurs de *l'Inter* le rôle qu'a joué Jean-Marc Léger dans la fondation de cet organisme.

"Je tiens tout d'abord à féliciter l'association des Diplômés pour son choix de Jean-Marc Léger comme récipiendaire du Mérite Annuel. On sait le rôle prépondérant que ce dernier joue actuellement dans l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones qui se situe d'ailleurs directement dans sa ligne de pensée."

"Bien sûr, c'est à l'AUPELF que je l'ai vu à l'oeuvre et je crois utile de rappeler ici les débats de cette association."

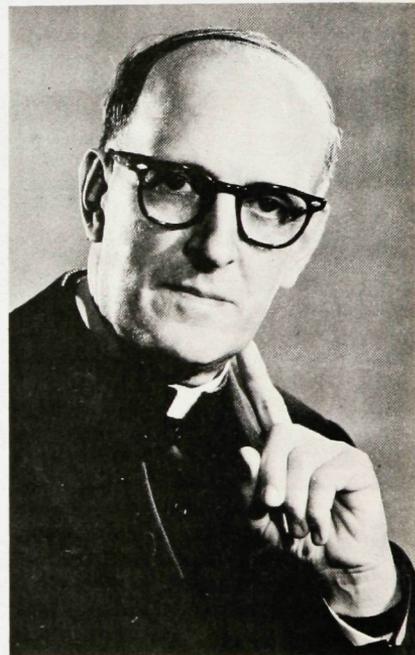
"A l'occasion d'une rencontre à Montréal de l'Union culturelle française, on a constaté avec peine que l'excellente organisation des

bourses à l'intérieur du Commonwealth ne jouait pas beaucoup en faveur des francophones ; c'est alors que l'idée a été émise de mettre au point un système d'attribution de bourses qui aurait un caractère vraiment français. De cette idée, une autre est née, émise par les représentants présents de l'Université de Montréal : pourquoi ne pas chercher à grouper les universités francophones ?"

"Jean-Marc Léger, qui était présent, a alors vu ce qu'il y avait de richesses culturelles dans cette idée ; il s'est montré enthousiaste et son enthousiasme s'est communiqué à moi-même et nous avons alors étudié les moyens de donner corps à ce projet. Il faut donner ici crédit à André Bachand et aux autres membres présents de l'Université pour leur très heureuse participation à la naissance et la mise en marche du projet."

"Quand, un peu plus tard, quelques-uns d'entre nous se sont rencontrés à Paris, lors d'une réunion sur le "Livre français" et M. Sarraïl, recteur de la Sorbonne et Mgr Blanchet, recteur de l'Institut Catholique, y ont été présents, leur réaction fut excellente. De son côté, le Service culturel français s'est montré très heureux qu'un projet de cette valeur ait pris naissance en terre canadienne, ce qui lui enlevait toute couleur de colonialisme déguisé."

"L'étape suivante fut une rencontre à l'Université de Montréal des recteurs canadiens francophones. Les réactions furent toujours très positives, si bien qu'en septembre 1961 la première rencontre des universités entièrement ou partiellement de langue française avait lieu à l'Université de Montréal. M. Boyer de Sainte-Suzanne, consul à Montréal, nous avait alors fortement aidés de même que le ministre Noël Dorion dans le cabinet Diefenbaker. Répertoire des profes-

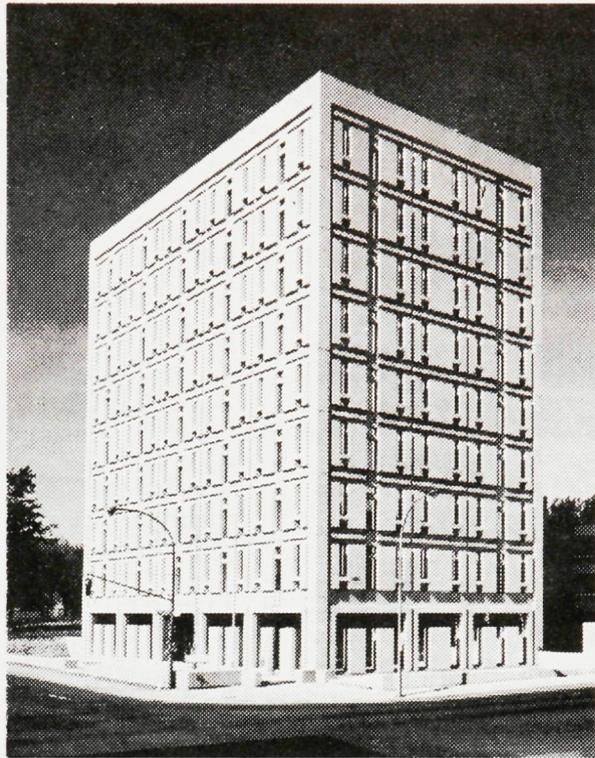


seurs, liste des bourses, etc., s'en-suivirent."

"Tout ceci illustre bien le rôle d'importance joué par l'Université de Montréal dans cette fondation. Je m'empresse cependant d'ajouter que sans Jean-Marc Léger le projet était probablement mort-né et sans sa présence comme secrétaire, l'organisme aurait été débile alors qu'il est maintenant vigoureux et productif. A preuve les publications de choix dues à l'AUPELF (La revue de l'AUPELF, les rapports de colloques, les rapports d'assemblées générales) et les échanges entre les universités francophones qui lui sont dus.

"Est-il besoin de dire que l'animateur, c'est toujours Jean-Marc Léger ? Sa culture et sa distinction en font un ambassadeur sans égal de la vie française en notre pays. Si nous avions tous un coeur français comme le sien, la correction de son langage, au moins un peu de sa culture française, notre Canada présenterait un visage français qu'on souhaite lui voir afficher le plus tôt possible."

Angle des rues  
Sherbrooke et St-Denis,  
dans l'est de la métropole,  
cet édifice  
est le siège social  
de trois institutions  
qui forment un groupe de pointe  
dans l'économie du Québec



**L' É C O N O M I E**  
MUTUELLE D'ASSURANCE



Société **NATIONALE** de Fiducie



Société **NATIONALE** d'Assurances

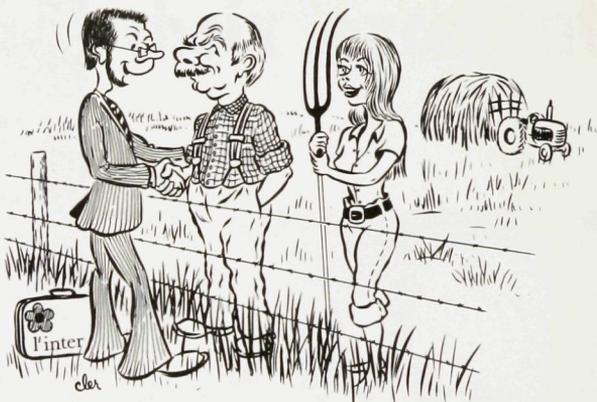
**ASSURANCE-VIE - SERVICES FIDUCIAIRES - ASSURANCE GÉNÉRALE**

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129 - Tél.: 844-2050

*Sous un même toit, trois services complémentaires  
qui profitent à la communauté*

# Gudule en campagne

par Jacques Guay



Gudule Z. B. A. L.L.L. et Z'associés

AVOCATS  
CENTRE PROFESSIONNEL  
5, RUE PRINCIPALE  
ST-NÉCIPHORE

Le 32 octobre 1969.

Chers (ex-)Carabins,  
Chères (ex-Poutchinettes),

C'est avec toujours le même grand honneur qu'il me fait plaisir de vous retrouver ce mois-ci. A Saint-Nécephore la campagne pour l'Université de Montréal va très bien. M. le curé en a même parlé en chaire après avoir passé la soirée du samedi chez moi en compagnie du premier marguillier et du père Narcisse, l'hôtelier, un homme influent qui a été longtemps le seul licencié de la paroisse.

Au début, M. le curé avait des hésitations. Ce n'est pas le genre dans le vent et il n'assiste pas à la messe surboui qu'organise le vicaire. M. le curé a près de 70 ans. C'est lui qui m'a baptisé et qui m'a appris à servir la messe. Comme il vient de Québec il a toujours préféré l'Université Laval, ce prolongement mondain, comme il dit, du Petit Séminaire.

Il n'aime pas la contestation étudiante et il regrette le bon temps où c'était un Monseigneur qui était recteur et que tout allait bien.

(Moi aussi, je regrette le temps où c'était un Monseigneur, ça avait plus de couleur et on savait s'amuser sans énerver tout le monde.) La police montée à cheval royale et même celle de Montréal était pas obligée de déguiser ses hommes en étudiants et même de les faire étudier pour vrai afin de surveiller les agitateurs.

C'était la belle époque où on savait rire. Je me souviens des initiations. C'est là que j'ai pris ma première brosse. Le lendemain, je me suis réveillé tout habillé, ma chemise déchirée, sans cravate, les cheveux couverts de mélasse et

les mains noires de cirage à chaussures. J'avais dû m'amuser beaucoup mais je m'en souvenais plus. Et j'avais un de ces maux de tête. C'est depuis ce temps-là que je traîne toujours une douzaine d'aspirines sur moi...

Et La Veuve, et le Minuit, le les Po, Po, Po, Li, Li, Li et les Zavovo. C'était le bon temps. On était drôle. La preuve personne ne nous prenait au sérieux. A part quelques fous au Quartier Latin personne parmi nous ne se cassait la tête avec le sort du monde.

Le fun qu'on avait à la danse qui suivait la Grande Visite du Prêt d'Honneur à Saint-Henri et à Rosemont! (Je ne sais pas pourquoi mais on pouvait pas passer à Westmount.)

Mais je m'allonge. M. le curé je l'ai rapidement convaincu. Je lui ai dit: "L'Université de Montréal ce n'est pas ce qu'il y a de mieux, mais c'est à peu près tout ce qui reste à Montréal d'institution de Haut-Savoir privée. C'est nécessaire si on veut pas que le gouvernement mène tout."

Il a envoyé un chèque de 10 dollars et il a invité tous les paroissiens à souscrire généreusement. Il a dit comme ça: "Qu'est-ce que c'est que une piasse par semaine pour défendre la liberté?"

Tout le monde a compris, même l'instituteur qui a trouvé que pour une fois le curé était progressiste (c'est le terme qu'il a employé). Mais je ne suis pas sûr qu'il a bien saisi, car il m'a dit: "Le curé a raison, Raymond a besoin d'aide."

Souvenez-vous: "Si l'université du Québec est à l'Etat, l'Université de Montréal est à ses diplômés."

Bien vôtre,

GUDULE Z, B.A., L.L.L.



## Des diplômés doublement généreux : ils souscrivent et font souscrire.

Le Président de la campagne, Gérard Filion, rencontrait au cours des dernières semaines plus d'une centaine de diplômés qu'il avait convoqués au Cercle Universitaire de Montréal les 6 et 27 octobre derniers. Ces collaborateurs qui ont accepté de participer à la deuxième phase de la campagne procédaient au choix des noms de leurs confrères qu'ils entendent solliciter.

Cette deuxième tranche de la campagne du Cinquantenaire devrait nous permettre de doubler le nombre de diplômés qui ont souscrit au cours de 1968-69. Incidemment, 1,675 anciens ont participé à cette première étape de la campagne.

Afin qu'en 1973 l'objectif de \$1,250,000 soit atteint il est essentiel que le rythme de sollicitation se maintienne annuellement. Pour

ce faire nous devons pouvoir compter sur la collaboration d'un nombre toujours croissant de diplômés qui accepteront de souscrire et de faire souscrire leurs confrères.

De nombreux diplômés sont prêts à souscrire : ils attendent d'être sollicités. Pour en connaître les noms il suffit de communiquer avec le secrétariat de la campagne : 343-6230.



# l'interieur

## V... pour Valère... rie (jaune)

On dit que la morale en prend pour son rhume dans le prochain film de Denis Héroux, le père (?) de Valérie. Pas étonnant qu'il soit question de rhume si l'on considère les costumes que portent... ou plutôt ne portent pas les comédiens et surtout les comédiennes.

Le rhume et la morale mis à part, on comprend l'étonnement de Valère qui a vu récemment sa cafétéria envahie par une équipe de cinéastes venus tourner sur le campus quelques scènes de son prochain long métrage intitulé "V... pour Victoire." Valère se souvient en effet de ce temps pas si lointain où les respectables étudiants respectaient la respectabilité des respectables institutions universitaires.

A cette époque, le cinéma était un art mineur qui n'avait rien à voir avec les préoccupations intellectuelles des gens sérieux. Puis, lentement, le cinéma a obtenu ses premières lettres de noblesse universitaire, en devenant un instrument de travail hautement apprécié des anthropologues. On a alors vu de très sérieux chercheurs se munir de cette merveilleuse boîte à images pour aller capter chez les peuplades les plus reculées les manifestations les plus spectaculaires de leur "civilisation."

Les résultats auraient laissé pantois d'admiration plus d'un réalisateur québécois de film suédois. Tout y était, depuis les

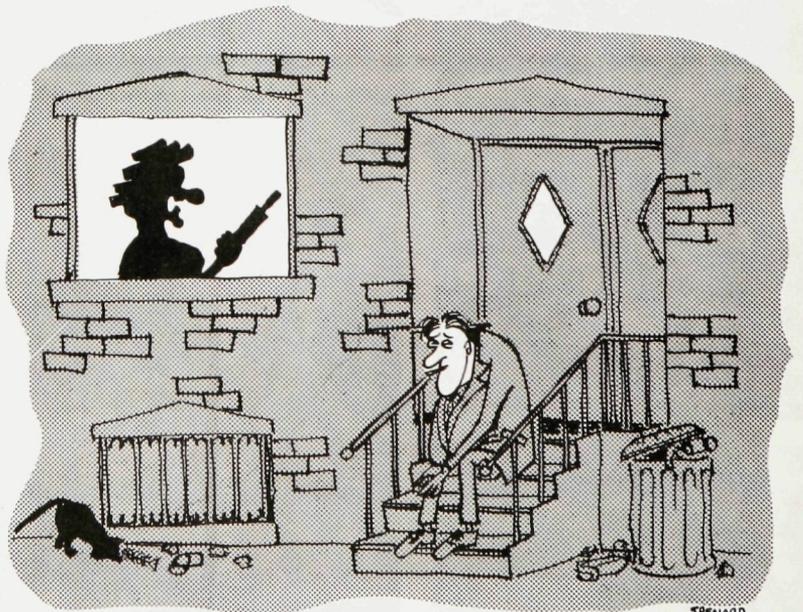
costumes réduits à leur plus simple expression jusqu'à la spontanéité des interprètes. Pourtant, il ne serait venu à l'idée de personne d'attribuer quelque valeur commerciale que ce soit à ces documents de haute valeur scientifique. Par comparaison, le caractère primitif de ces populations permettait à nos élites de mesurer le degré d'avancement de notre "civilisation." Avec le temps, l'anthropologie a sans doute déplacé vers Montréal son centre d'intérêt : alors qu'il y a

quelques années dans le temple du haut savoir, il eut été sacrilège de simplement songer à la possibilité de faire un jour du cinéma sur le campus, ne fussent que des dessins animés, aujourd'hui tout a changé.

Walt Disney est mort, le temps des dessins animés est révolu à l'Université et on y tourne des grandes productions basées sur des seins animés.

Et dans son coin, Valère rie... jaune.

VERGAL



DEPUIS QU'J'AI VU VALÉRIE... J'ENTRE PAO LOGIS

# JOSEPH-FRANÇOIS PERRAULT (1753-1844)

## et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada

de JEAN-JACQUES JOLOIS

(BIUM) Les Presses de l'Université de Montréal viennent de publier la première biographie complète sur celui qu'on appelait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le "père de l'éducation du peuple canadien": Joseph-François Perrault. Dans l'avant-propos, Jean-Jacques Jolois souligne: "Evincé de l'histoire, Perrault est aujourd'hui fort peu connu et c'est grand dommage. Des générations ont ainsi ignoré la valeur exemplaire d'un homme qui a "contesté" des structures sclérosées, mais qui s'est aussi efforcé de trouver des solutions rationnelles aux problèmes sociaux"

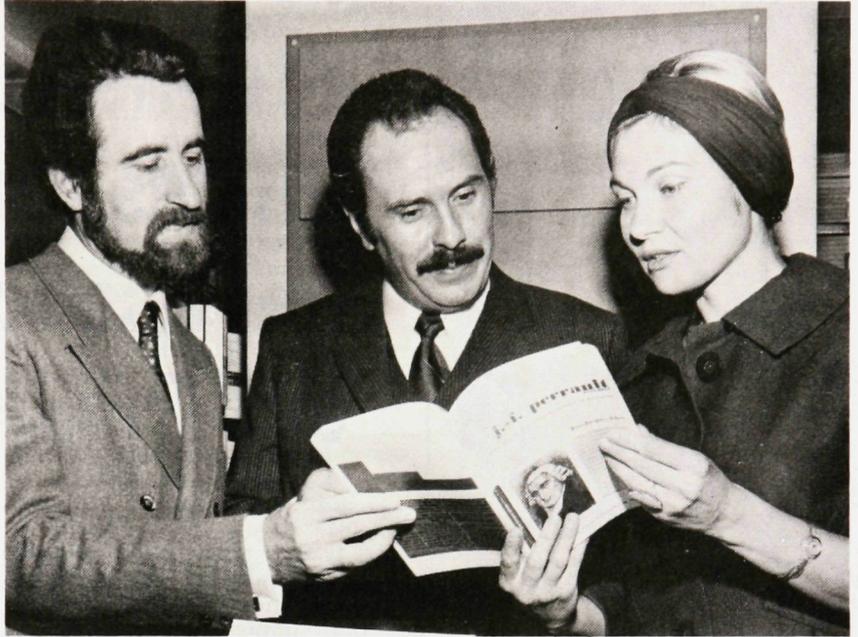
\* \* \*

"Joseph-François Perrault est incontestablement l'une des grandes figures de l'histoire de l'éducation au Canada français. La vie de ce pionnier, dont plusieurs années furent consacrées à l'éducation, ses nombreux écrits, ses oeuvres originales et variées lui méritent une place de choix parmi ceux qui ont bâti notre pays," écrit Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, dans la préface de l'ouvrage. Joseph-François Perrault fut sans doute l'un de ceux qui ont assuré le maintien de la société canadienne-française en Amérique du Nord. Il fut incontestablement le *premier pédagogue canadien-français*.

Dans la biographie qu'il lui consacre, Jean-Jacques Jolois s'est attaché à définir non seulement l'homme que fut Perrault, mais aussi le contexte dans lequel il vivait: social, économique et politique. Plus qu'une étude de l'homme jour par jour, c'est plutôt l'analyse d'une tranche de notre histoire, où se profile la figure de Perrault.

Et pourtant, "la vie de Joseph-François Perrault, ses idées, ses projets, ses oeuvres, ses succès et ses échecs constituent une leçon capitale et salutaire dont pourraient tirer profit tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont engagés dans le mouvement pédagogique actuel," note Jean-Guy Cardinal.

1969. Un volume de 270 pages (5 1/2 x 8 1/2), broché: \$5.25 (SNB 8405 0126 9).



De gauche à droite, M. Gabriel Larocque, doyen de la faculté des sciences de l'Éducation, Université de Montréal, M. Jean-Jacques Jolois (Auteur), Mlle Danielle Ros, directeur des Presses.

### EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, LES DOCTEURS LUCIEN COURNOYER ET OLIVIER GARON EN VEDETTE

(BIUM) — Les docteurs Lucien Cournoyer et Olivier Garon ont récemment attiré l'attention sur la faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal en publiant trois ouvrages très importants et en se voyant inviter par le ministère des Affaires étrangères de France en vertu des accords France-Québec à effectuer un voyage d'information dans plusieurs écoles et instituts vétérinaires européens.

Ces trois volumes ont pour titres: *Guide pour les travaux pratiques de biologie*, *Cahier d'exercices* et *Fiches de Contrôle*. Ces publications font suite au manuel de Biologie Humaine publié, l'an dernier, par la même maison. Ce complexe didactique qui comprend aussi 150 diapositives avec commentaires appropriés, constitue un arsenal complet pour l'enseignement

de la biologie au niveau fin secondaire.

Le docteur Lucien Cournoyer est vice-doyen et professeur agrégé à l'École de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe.

Le docteur Olivier Garon est directeur du département d'anatomie et physiologie animales à la même institution, professeur agrégé et chargé du cours d'anatomie spéciale.

Le voyage est fait en vue de nouer des relations avec les professeurs des universités françaises et d'établir des échanges scientifiques et culturels.

Les docteurs Cournoyer et Garon visiteront les trois Ecoles Nationales Vétérinaires de France et leur laboratoire de recherches.



# Rencontre avec le docteur Stephen Langevin un des fondateurs de l'association des Diplômés

“En 1925, je participais à un congrès aux Etats-Unis réunissant plusieurs centaines de médecins issus des plus importantes universités d'Amérique du Nord. C'a été pour moi l'occasion de constater à quel point l'Université de Montréal était peu ou mal connue et j'ai alors été humilié de ne pouvoir m'appuyer sur aucun service de l'Université ni aucune association qui se serait essentiellement préoccupée du rayonnement de l'Université de Montréal.”

“A mon retour, j'en ai discuté avec quelques-uns de mes confrères et nous sommes arrivés à la conclusion que les Anciens de l'Université pourraient, s'ils se regroupaient, travailler efficacement à faire connaître notre *alma mater*. J'ai alors rencontré le recteur de l'époque à qui j'ai demandé de nous trans-

mettre les noms de tous les anciens de l'Université. Je le revois encore ouvrir un vieux coffre-fort et me remettre une liasse de documents dans lesquels, disait-il, nous pourrions retracer les noms de presque tous les anciens.”

“Après de longs mois de travail, nous avons reconstitué une liste de noms et adresses d'environ 2,000 diplômés.”

“En 1934, l'association des Diplômés obtient ses premières lettres patentes et, le 29 mai 1936, 1,400 anciens participent à la première assemblée générale annuelle au cours de laquelle Arthur Vallée est élu président fondateur de l'Association. Cette réunion se tenait au milieu du chantier de construction du nouvel immeuble de l'Université sur la montagne.”



Le docteur Stephen Langevin qui fait ainsi revivre pour nous les premières années de l'Association est diplômé de la faculté de Médecine depuis 1909. De ses trente-neuf confrères de promotion, quatre ou cinq vivent encore et plusieurs se sont fait avantagement connaître dans le monde médical. Pour sa part, le docteur Langevin a été attaché au département de maternité de l'Hôpital de la Misé-



ricorde pendant trente-cinq ans et a enseigné à l'Université de Montréal pendant trente ans.

"Au cours des sept premières années d'enseignement, il n'était pas question d'être payé et à compter de ma huitième année d'enseignement jusqu'en 1940 je recevais \$100 par année pour cinq heures de cours par semaine plus évidemment de nombreuses séances de clinique à l'hôpital."

"Aujourd'hui, quand il m'arrive de visiter l'Université, je demeure songeur quand je constate l'équipement des plus modernes dont peuvent profiter les professeurs et les étudiants en comparaison avec l'unique microscope dont nous disposons au temps de mes études."

Aujourd'hui, le docteur Langevin a pris sa retraite, mais n'est pas inactif, loin de là. Il partage ses temps libres entre la lecture, la musique (orgue), la peinture, les émaux sur cuivre et plusieurs autres activités. En un mot, comme il le dit lui-même, il ne s'ennuie jamais. Il suit par ailleurs avec un vif intérêt l'évolution de l'Université et de l'association des Diplômés.



Convaincu que, malgré la participation accrue de l'Etat au financement des universités, ces dernières doivent pouvoir compter sur les diplômés et l'industrie pour poursuivre leur programme de développement, le docteur Langevin a souscrit généreusement à la campagne du Cinquantenaire de l'Université, section des Diplômés, et espère qu'il sera imité par un très grand nombre de ses confrères.

*Au service de la communauté  
dans les domaines de l'activité  
sociale, culturelle  
et économique.*



**Banque Canadienne Nationale**

*la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle*

---

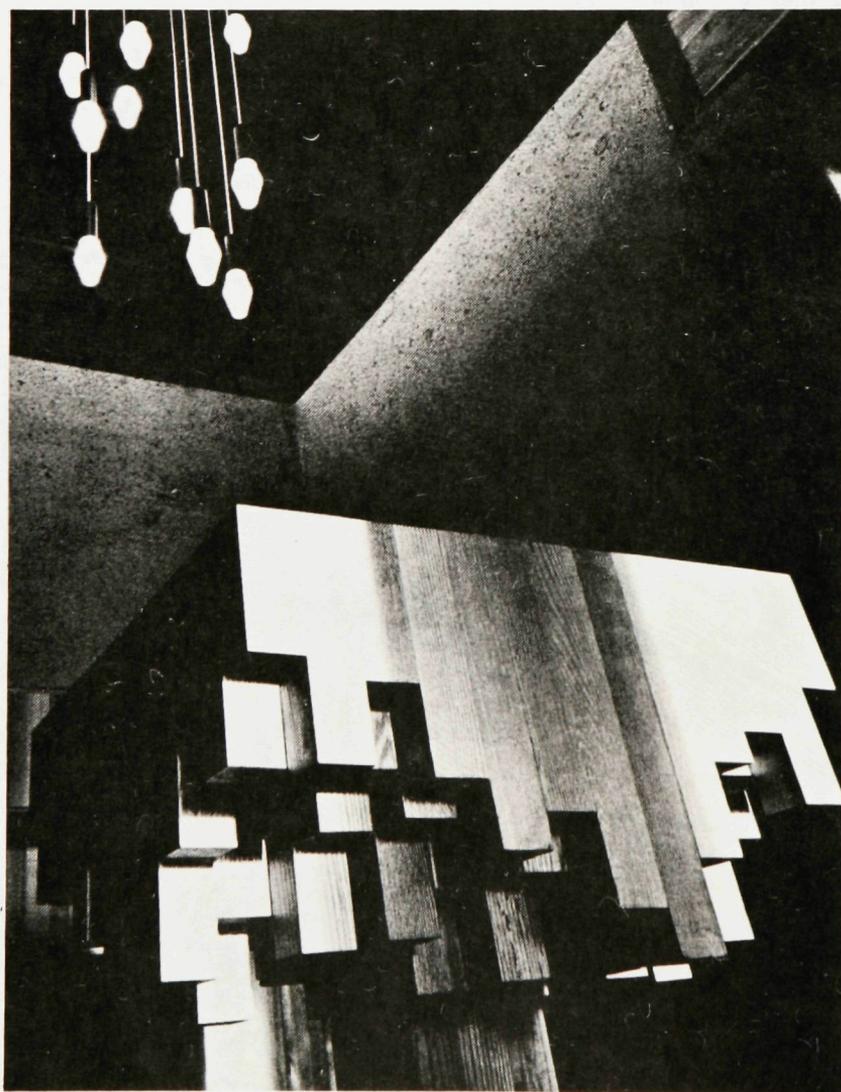
# AUTOUR DU CERCLE... UNIVERSITAIRE

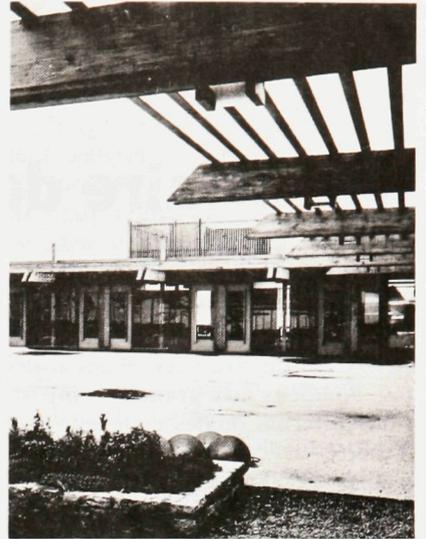


Le Cercle Universitaire de Montréal terminera en décembre prochain sa campagne de recrutement qui lui permettra d'entreprendre 1970 avec des effectifs presque complets. Ainsi donc, deux ans après son installation dans ses nouveaux locaux de la Cité du Havre, le Cercle Universitaire de Montréal fait toujours preuve d'une vitalité peu commune pour une institution de ce genre qui compte cinquante-deux années d'existence.

Ce dynamisme s'harmonise par ailleurs très bien avec le contexte physique dans lequel le Cercle Universitaire a élu domicile. Qui ne se souvient de l'architecture très moderne de tous les édifices de la Cité du Havre et en particulier de l'ancien Expo-Club, dans l'édifice du Centre du Commerce International d'Expo-67? Ainsi que l'expliquait l'ancien président du Cercle, M. André Côté, " tout est gai, vaste, dégagé; l'orientation est idéale, les salons sont éclairés, spacieux. Tout, y compris l'accessibilité et les vastes parcs de stationnement, se prête admirablement aux activités d'un tel cercle." Ajoutons que, grâce à l'autoroute Bonaventure, l'emplacement du Cercle est d'accès commode et rapide d'où qu'on vienne, à Montréal ou sur la Rive-Sud.

La campagne du recrutement, les nouveaux locaux et les activités qui sont offertes aux membres témoignent éloquentement de la nouvelle vigueur avec laquelle le Cercle Universitaire de Montréal entreprend son second demi-siècle d'existence et d'action parmi les universitaires québécois et plus particulièrement les Diplômés de l'Université de Montréal d'aujourd'hui et de demain.





## BREF HISTORIQUE DU CUM

Le Cercle Universitaire de Montréal fut fondé en 1918 par un groupe d'universitaires ayant à sa tête le docteur Eudore Dubeau, dentiste.

Le docteur Dubeau fut le fondateur et premier doyen de la faculté d'art dentaire de l'Université de Montréal. Celle-ci occupait alors son immeuble de la rue St-Denis, en face de l'ancienne université.

Quant au Cercle Universitaire, il fut, lors de sa fondation, installé dans l'immeuble Lajoie : rue St-Denis, en face de l'ancienne université.

Le docteur Dubeau en fut le premier président et occupa ces fonctions un an, établissant ainsi une tradition qui fut toujours maintenue jusqu'en 1960 où des circonstances particulières firent que le président d'alors fut réélu pour un autre mandat.

Le deuxième président du Cercle fut M. Arthur Surveyer, ingénieur diplômé de la 26<sup>e</sup> promotion de l'École Polytechnique de Montréal. Son confrère de Polytechnique, François-Charles Laberge, lui succéda à la présidence pour l'année 1920, au cours de laquelle le Cercle déménagea ses quartiers dans l'ancienne demeure de Sir Alexandre Lacoste, rue St-Hubert, près Dorchester.

Sa table, dès lors renommée, rivalisait avec les restaurants de grande réputation de l'époque.

Cinq ans plus tard, en 1925, sous la présidence de l'avocat Emery Beaulieu, le Cercle, ayant vu le nombre de ses membres s'accroître considérablement en même temps que son prestige, dut rechercher des locaux plus spacieux.

C'est alors qu'il emménagea dans l'édifice de la rue Sherbrooke, près Berri. C'est là que le Cercle a grandi au cours des 40 années suivantes.

C'est le percement du tunnel de la rue Berri qui a véritablement sonné le glas du vétuste édifice fréquenté assidûment par les 750 membres de l'institution et qui avait vu passer dans ses murs les plus grandes figures de notre monde tant universitaire que politique.

En 1966, diverses circonstances obligèrent les administrateurs à entreprendre la démolition du vieil immeuble. Pendant trois ans, les habitués du Cercle ont été accueillis par deux autres cercles de la rue Sherbrooke pour finalement se retrouver en novembre 1967 dans les nouveaux locaux de la Cité du Havre.

Outre les Dubeau, Laberge et Beaulieu, déjà nommés et qui furent ses premiers présidents, le Cercle compte également parmi ses anciens présidents des universitaires distingués tels que Antonio Perreault, Edouard Montpetit, Augustin Frigon, Victor Doré, Arthur Vallée, Donatien Marion, Honoré Parent, et autres.

### Le Cercle Universitaire de Montréal

Le comité exécutif 69-70

#### Le président

Jules Derome, L.Sc.Comm.

#### Le vice-président

Jacques-G. Miron, Ing.

#### Le trésorier

Jean Goulet, C.R.

#### Le secrétaire

Maurice Lagacé, avocat

#### Le dernier président

André Côté, L.Sc.Comm., C.A.

# le sport universitaire

## une affaire de prestige ou une nécessité?

(BIUM) La faible tenue des athlètes canadiens aux grandes compétitions internationales et le manque d'intérêt à l'égard du sport universitaire et amateur en général, l'influence des sports professionnels américains, tout cela concourt à donner une bien piètre image de notre situation sportive.

Si les Canadiens et, particulièrement, les pouvoirs publics ne paraissent pas encore sensibilisés à la situation qui prévaut, ils semblent en tous cas, et pour des raisons fort variées, être unanimes au moins sur un point : l'école ne joue pas son rôle dans la formation sportive des jeunes ! De là à la rendre coupable, il n'y a qu'un pas bien vite franchi. Il est, du reste, assez significatif de noter l'opinion du "Rapport Rea" présenté au gouvernement fédéral en mai dernier : "... le présent comité d'étude pourrait être accusé d'omission grave s'il n'attirait pas l'attention sur la lamentable faillite de notre système scolaire à offrir à la jeunesse du Canada un programme d'éducation physique et de sport approprié..."

Ce jugement sévère ne doit pas nous amener à penser que ce problème est confiné à notre pays. Le directeur général de l'U.N.E.S.C.O., monsieur R. Maheux écrivait, il y a plus d'une année : "... bien que la vertu éducative du sport ait été depuis longtemps reconnue, il s'en faut que toutes les possibilités qu'il offre à cet égard aient été suffisamment explorées. Par-dessus tout, l'intégration au processus total de la formation de la personnalité par l'établissement de relations profondes entre les activités sportives et les autres composantes de l'éducation est un problème qui attend toujours sa vraie solution.

### Le sport est contesté

Dès que l'on dépasse le cadre de "l'amusement sportif", on constate que le sport de compétition est contesté dans plusieurs de ces aspects, entre autres que le sport va à l'encontre de l'éducation, car la recherche du record, du résultat à tout prix, la spécialisation intensive provoquent, chez ceux qui s'y adonnent, un déséquilibre néfaste au développement harmonieux de l'homme.

Ce genre de discussion est de nos jours dépassé, loin de conduire à l'abâtissement le sport de compétition en raison de la concurrence incessante à laquelle il donne lieu, et pourtant au perfectionnement des méthodes de préparation a, au contraire, sollicité davantage les qualités de caractère de ceux qui s'adonnent pleinement au sport.

Si Léon Bloy, dans sa sévérité, a parlé des sportifs comme de "crétins malfaisants", ce genre de préjugé doit tomber devant une étude sérieuse. En effet, un groupe de psychiatres français ont démontré par leurs travaux, que les grands champions de ski français actuels faisaient éclater, par le sommet, les tests de personnalité et d'intelligence où seules réussissaient, il y a une douzaine d'années, des personnalités "fortement structurées". (Dr A. Bouvet).

### Le sport d'élite, oui ou non ?

Par sport d'élite, nous songeons à des efforts sportifs tendant à la réalisation de grandes performances dans telle discipline, donc de sport de compétition. Il convient de remarquer surtout qu'il s'agit d'un domaine dont l'appréciation a lieu sur le plan de grandes ligues organisées, débouchant sur un niveau national et, sur-

tout, international. Les buts et les exigences de l'effort ne sont plus alors fixés par nous-mêmes, mais par de grandes organisations nationales et mondiales ; il en est de même du cadre des compétitions et des prescriptions qui les régissent. Aussi, les athlètes ne peuvent être rendus coupables du fait que seuls les classements par médailles déterminent le jugement du public. Nous devons, toutefois, considérer les choses telles qu'elles sont, constater que nous ne pouvons rien y changer, et que la seule force qui pourrait modifier cette disposition d'esprit — la presse parlée et écrite — ne le fait pas. Le but évident du sport d'élite est donc la performance maximale, mesurée et appréciée jusqu'à l'échelle mondiale.

Bien que dans un contexte plus restreint, le sport interuniversitaire appartienne à cette catégorie. Voisines des Etats-Unis, les universités canadiennes sont témoins de l'évolution du sport universitaire américain dont les institutions ont mis en oeuvre de puissants moyens, nettement déclarés dans le but de "percer" et d'augmenter leur prestige.

Les universités canadiennes, et particulièrement celles d'expression française aux ressources limitées, sont ainsi amenées à se demander quelle attitude il convient d'adopter : demeurer tout simplement à l'écart, ou bien essayer de participer au concert du sport d'élite et tenter d'occuper une place en tête ?

La spirale des meilleures performances a pratiquement partout atteint un tel niveau que pour accéder à l'élite, l'athlète doit mettre en oeuvre un énorme capital de temps, d'énergie, d'enthousiasme,

de renoncement et d'argent. D'autre part, il s'agit là le plus souvent d'un sacrifice imposé à une époque de sa vie où il lui faut préparer sa vie professionnelle. Sans aide, l'entreprise n'est ni concevable, ni réaliste.

### Le Québec n'est plus les Etats-Unis

L'examen de ces problèmes nous rapproche insensiblement du thème : sport et études. Dans certains milieux, on semble penser que le fait d'imiter les Etats-Unis, d'accorder des bourses aux jeunes athlètes doués, sauverait la situation du sport universitaire et, par surcroît, du sport "amateur" au Canada.

L'argument invoqué est le "succès" de ce système aux Etats-Unis. Mais le Québec n'est pas les Etats-Unis et à l'heure où les étudiants contestent, entre autres, les situations de privilèges accordés à certaines classes, imiter aveuglément les Américains ne ferait qu'accorder une situation privilégiée à une minorité.

La question des bourses sportives est du reste un problème excessivement complexe qu'il serait trop long d'analyser ici. Disons sim-

plement qu'il est souvent fait mention du beau côté de la médaille mais qu'on oublie le revers et citons comme simple exemple que durant les 20 dernières années, 200 collèges et universités des Etats-Unis ont été obligés de discontinuer leur programme des sports interuniversitaires simplement parce qu'ils ont été mis hors du marché.

Le sport universitaire a besoin d'une élite qui joue un rôle de modèle et de stimulant pour l'ensemble. Si l'on reconnaît le fait social et culturel du sport dans sa totalité et qu'il peut servir à des fins éducatives, pourquoi ne pas reconnaître la valeur des plus doués et des plus aptes à poursuivre leurs études sans avoir à s'inquiéter complètement de leurs besoins matériels ?

### Les demi-mesures illusoire

L'évolution socio-économique du Québec, l'exemple des Américains, les tabous de principes ancestraux régissant encore certains milieux sportifs au Canada, tout cela crée une belle confusion. Mais pour nous, il n'est pas question de re-

culer, aussi devons-nous nous efforcer avec force et courage à rechercher des solutions vraiment propres en faveur desquelles notre institution, le Québec et le Canada pourraient oeuvrer activement.

Et précisément, nous voici au plus haut point intéressés à l'établissement de bases saines, nous qui au sein d'une institution aux moyens encore limités et oeuvrant dans un pays chargé d'une certaine lourdeur devons considérer de nombreux problèmes si nous désirons aboutir à une claire conception du sport d'élite. Les demi-mesures dans lesquelles nous nous complaisons encore souvent sont presque toujours, et surtout à longue échéance, illusoire. Et là, on peut affirmer que ceux qui poussent et encouragent de jeunes athlètes canadiens à poursuivre leurs études aux Etats-Unis ne font que retarder l'échéance d'une solution canadienne.

Nous ne devons pas souhaiter qu'un homme pose son pied sur la lune et ne pas accepter de construire et de payer la fusée qui doit l'y amener. Mais cette fusée ne saurait être l'oeuvre de quelques athlètes ou de quelques dirigeants, — que l'on rend volontiers responsables du "manque" de médailles mais bien celle de notre collectivité tout entière.

Rien ne doit toutefois inciter à nous poser cette alternative : sport d'élite ou sport de masse. Sous toutes ses formes, tous les étudiants, filles et garçons, forts et moins forts, ont droit au sport. Le sport récréatif doit être puissamment encouragé. Avec des installations adéquates et les moyens d'action, nous pourrions établir une base aussi large que possible d'où sortira une élite vraiment québécoise.

Quant au sport interuniversitaire, au sport d'élite, on peut l'accepter ou le désapprouver. L'accepter implique des conséquences que l'on doit franchement considérer ; mais pour autant que nous utilisons et développons judicieusement nos véritables ressources, il est évident que nous pouvons récolter des succès.

GÉRALD SIMOND  
Directeur des sports

## GÉRALD SIMOND AU COMITÉ OLYMPIQUE



*à l'Université de Montréal, l'engageait comme adjoint et, en 1964, les autorités de l'Université lui confiaient la direction des sports, tout en lui conservant une charge d'enseignement en éducation physique.*

*En plus de son occupation comme directeur des sports de la plus grande université française d'Amérique du Nord, Gérald Simond s'occupe activement de l'équipe interuniversitaire de ski et d'athlétisme de l'U. de M. dont il a été l'instructeur en chef durant plusieurs années.*

*Monsieur Simond collabore également à plusieurs magazines et revues, en plus d'avoir publié un livre intitulé "En forme pour skier." Depuis décembre 1968, monsieur Simond est membre du comité exécutif de la Confédération des sports du Québec (organisme qui regroupe toutes les fédérations et associations sportives de la province).*

*(BIUM) Gérald Simond, directeur des sports à l'Université de Montréal, a été nommé récemment membre du Comité olympique ainsi que du Comité technique olympique où il siègera également.*

*Monsieur Simond est né en Suisse où il a complété ses études primaires, secondaires et supérieures.*

*Gérald Simond est arrivé au Canada à l'automne 1959. Dès le printemps 1960, monsieur Lionel Lemay, alors directeur des sports*

# Sur le Campus,

## **M. Roger Larose nommé vice-recteur à l'administration de l'Université de Montréal**

de Montréal. Très actif en milieu étudiant, il fut successivement président de l'Association des étudiants en pharmacie, directeur du *Quartier Latin* et président de l'Association générale des étudiants.



(BIUM) M. Roger Larose vient d'être nommé vice-recteur à l'administration de l'Université de Montréal, poste dont il est le premier titulaire. Depuis juillet 1968, il était conseiller spécial du recteur.

Le vice-recteur à l'administration aura pour tâche principale de coordonner l'action de la Direction des finances, de la Direction des services et du Centre d'informatique de gestion qui sera bientôt mis sur pied.

M. Larose a fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie et a ensuite obtenu un baccalauréat ès sciences (pharmacie) et une licence en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université

De 1952 à 1954 inclusivement il fut vice-président de l'Association des diplômés.

M. Larose possède à la fois une bonne connaissance du milieu universitaire et une expérience administrative acquise dans l'industrie pharmaceutique et à l'Université. Professeur suppléant à la Faculté de pharmacie depuis 1934, il fut nommé professeur agrégé en 1950 et occupa le poste de doyen de 1960 à 1965. Après avoir fait partie de l'exécutif du Conseil des gouverneurs, il est maintenant membre du Conseil de l'Université et de l'exécutif. Parallèlement à cette carrière en milieu universitaire, il occupa diverses fonctions à la Com-

pagnie Ciba à partir de janvier 1936 et fut nommé vice-président en 1958. Nommé administrateur de la Compagnie en 1967, il fut élu président en 1968. Il est en outre président et administrateur de Mount Royal Chemicals Ltd., une filiale, depuis 1958.

M. Larose est membre de plusieurs associations professionnelles et il a obtenu plusieurs distinctions soulignant son apport à la profession de pharmacien. Il est membre du Conseil des sciences du Canada depuis 1966 et administrateur de l'Institut de diagnostic et de recherches cliniques de Montréal.

## **Un nouveau directeur à l'Institut de recherche en droit public**



(BIUM) Me Gilles Pépin, professeur agrégé à la faculté de Droit de l'Université de Montréal, vient d'accéder au poste de directeur de l'Institut de recherche en droit public de cette même faculté. Il succède à M. Pierre Carignan, nommé président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

## Cours international post-gradué de microneurochirurgie à l'hôpital Notre-Dame

Dans le cadre des programmes d'enseignement post-gradué de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, un cours post-gradué de MICRONEUROCHIRURGIE a été organisé par le docteur Jules Hardy du Service de Neurochirurgie de l'hôpital Notre-Dame, conjointement avec le département de Neurochirurgie de l'Université du Vermont, à Burlington, par le docteur R.M.P. Donaghy.

Faisant suite aux cours précédents donnés à Los Angeles (1967), Zurich (1968) et New York (avril 1969), ce cours a été organisé spécialement pour les neurochirurgiens étrangers qui se sont rendus en Amérique à l'occasion du Congrès International des Sciences Neurologiques tenu à New York, la semaine précédente.

Les plus récents développements des techniques neurochirurgicales effectuées au microscope ont été présentés par d'éminents chirurgiens qui ont été les pionniers dans leur champ respectif, parmi lesquels les professeurs R.M.P. Donaghy, de Burlington, P. Jannetta, de New Orleans, T. Kurze, de Los Angeles, L. Malis et L. Pool, de New York, E. Sachs, de Hanovre, et G. Yasargil, de Zurich.

La première partie du cours donné à l'hôpital Notre-Dame les 29 et 30 septembre, comportait des conférences et démonstrations opératoires cinématographiques sur les applications cliniques de la MICRONEUROCHIRURGIE, au traitement chirurgical des tumeurs acoustiques, de la névralgie du trijumeau, des anévrismes intra-crâniens, des malformations vasculaires intra-crâniennes et des lésions de la moelle épinière.

Le chapitre de la Microchirurgie de l'hypophyse et des tumeurs hypophysaires a été présenté par le docteur Jules Hardy de l'hôpital Notre-Dame qui a contribué particulièrement au développement de nouvelles techniques microchirurgicales dans ce domaine.

La seconde partie du cours, tenue à Burlington du 1er au 3 octobre, comportait une série de conférences sur l'utilisation du microscope en neurochirurgie, la circulation cérébrale et la démonstration

de techniques de microchirurgie vasculaire. Elle fut suivie de deux jours de travaux pratiques où chaque participant a eu l'occasion de s'initier aux techniques de microdissection et de microsuture en laboratoire.

## Nomination d'un directeur des finances

(BIUM) M. André Renaud, comptable en chef de la Compagnie Miron Ltée depuis 1964, vient d'être nommé directeur des finances. Il succède, à ce poste, à M. Charles Chamard qui vient d'être nommé directeur au Centre d'informatique de gestion.



M. Renaud avait auparavant été comptable chez Maple Leafs Mills Ltd. pendant huit ans et vérificateur chez Clarkson Gordon & Cie pendant deux ans.

Etudiant aux H.E.C. pendant trois ans, il a été vice-président du Conseil des étudiants en 1964. Il a obtenu la même année sa licence en commerce avec une thèse intitulée : "L'Echelle mobile des salaires au Canada." Il a été admis à l'Institut des comptables agréés à l'automne 1954.

Membre de diverses associations professionnelles, il a participé en 1963 à la fondation de l'Association pour la gestion des systèmes et méthodes dont il a successivement été vice-président, président et délégué divisionnaire. Depuis 1967, il est membre du Comité consultatif de la technologie de l'informatique au ministère de l'Éducation.

## Nouveau directeur au laboratoire de physique nucléaire de l'université de Montréal

(BIUM) M. Pierre DePommier, professeur à l'Université de Grenoble, vient d'être nommé directeur du Laboratoire de physique nucléaire.

M. DePommier détient une licence en mathématiques et en physique de l'Université de Paris, une agrégation et un doctorat en sciences physiques de l'Université de Grenoble. De 1961 à 1963, il a fait des stages au Centre européen de recherches nucléaires de Genève et au Laboratoire américain de Berkeley. En 1967, il est devenu membre du Comité national de la recherche scientifique section de physique nucléaire et corpusculaire et a enseigné pendant deux mois à l'Université Laval à titre de professeur invité.

D'autre part, de 1956 à 1961, il fut attaché de recherche au Centre national de la recherche scientifique et il fut attaché de recherche au Centre national de la recherche scientifique et il a tenu, depuis 1961, le poste de maître de conférences et enfin celui de professeur à la Faculté des sciences de Grenoble.

Le nouveau directeur a publié de nombreux articles traitant de physique nucléaire et de physique des particules élémentaires. A Grenoble, il a présenté des cours de physique théorique, de mathématiques supérieures et de physique moderne.

**votre  
nouvelle  
adresse ?**

## Nomination d'un directeur au Centre d'informatique de gestion

(BIUM) M. Charles Chamard, qui était directeur des finances depuis juin 1968, vient d'être nommé directeur au Centre d'informatique de gestion.

Monsieur Chamard détient une maîtrise en sciences commerciales et une maîtrise en sciences comptables de l'Université Laval.



Boursier du gouvernement de la province de Québec en 1950-51, il a poursuivi ses études au "Graduate School of Northwestern University" à Chicago.

Il est membre du Conseil de l'Institut des Comptables Agréés du Québec et membre de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Avant d'entrer au service de l'U. de M., M. Chamard était directeur des finances et contrôleur à l'Université Laval.

## Nouveau directeur à l'Institut de psychologie

(BIUM) Le R. P. Noël Mailloux vient d'être nommé au poste de directeur de l'Institut de psychologie.

De 1934 à 1938, il a étudié la philosophie et la théologie à l'Angelicum à Rome. En 1939, il a reçu une bourse de recherche au département de psychologie de l'Université de Cincinnati et un diplôme

de spécialité en psychologie clinique de l'American Board of Examiners in Professional Psychology.

Professeur de psychologie expérimentale au Collège philosophique et théologique des Dominicains à Ottawa il vint à Montréal en 1942 pour y diriger l'Institut



de psychologie de l'Université de Montréal où il a enseigné sans interruption jusqu'à aujourd'hui. Depuis 1960, le Père Mailloux détient le poste de vice-doyen de la faculté de philosophie. Il assure toujours la direction du Centre d'orientation de Montréal, Institut pour la rééducation des enfants difficiles. En 1951, il crée le Centre de recherches en relations humaines de Montréal. Fondateur infatigable, il lance la revue "Contributions à l'étude des sciences de l'homme."

Outre les nombreuses marques de distinctions qui lui furent offertes, il a été le premier titulaire de la Bourse octroyée à des chercheurs de carrière par le "Fonds national de recherche" de l'Association canadienne pour la santé mentale en 1959.

Il a été membre d'associations de psychologie et de criminologie, d'instituts, d'organismes provinciaux, canadiens, nord-américains et internationaux de recherche ou de bien-être.

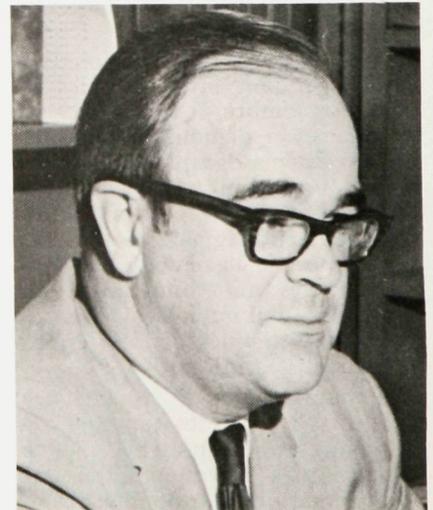
Il a publié d'importants écrits traitant de théorie, de recherche et de méthodologie psychologiques; des formes pathologiques de la vie psychique; de la délinquance, de ses causes et de ses remèdes; des problèmes de l'éducation; de la liberté, de la foi et de la spiritualité.

## Nouveau doyen à la faculté de philosophie de l'Université de Montréal

(BIUM) Pour la première fois depuis 11 ans, un psychologue est nommé doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal. En effet, M. David Bélanger, qui était auparavant directeur de l'Institut de psychologie de l'Université, vient d'accéder à ce poste.

M. Bélanger détient une maîtrise, une licence et un doctorat en psychologie de l'Université de Montréal. De 1948 à 1950, il a tenu le poste d'assistant de recherche au Allan Memorial Institute of Psychology, à l'hôpital Royal Victoria et à l'Université McGill. En 1950, il était nommé professeur assistant à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal; en 1953, professeur agrégé et en 1961, professeur titulaire. Depuis 1963 et jusqu'en juin dernier, il était directeur de ce même Institut. Il est membre de l'Assemblée universitaire de l'Université depuis 1967. Il se préoccupe surtout de recherche scientifique en philosophie et en psychologie.

De 1966 à 1967, il a été président de la Société canadienne de psychologie et il est membre de plusieurs sociétés scientifiques et professionnelles canadiennes et américaines.



Pour la Revue Canadienne de Psychologie et d'autres revues américaines de psychologie, le nouveau doyen a publié un bon nombre d'articles traitant de l'apprentissage et de la motivation chez l'homme et chez l'animal et des réactions psychophysologiques dans les états d'émotivité et d'activation.

# Deux ouvrages sur la contestation aux P.U.M.

Deux plaquettes, éditées par Les Presses de l'U. de M., viennent de paraître sur un sujet qui donne lieu aux remarques les plus contradictoires : les conflits dressant le monde des jeunes contre celui des adultes.

Deux professeurs, éminents spécialistes, attirés par l'importance du problème, en ont fait l'objet de leur leçon inaugurale. Denis Szabo aborde en criminologie la question dans : *Ordre et changement. Essai d'interprétation psycho-culturelle de l'inadaptation juvénile\**. C'est le point de vue du sociologue qui prime dans l'étude de Marcel Rioux : *Jeunesse et société contemporaine\*\**.

## ORDRE ET CHANGEMENT

Quels sont les dieux qui habitent nos jeunes ? Quels sont ceux qui habitent leurs parents ? Y a-t-il un réel antagonisme entre les deux ?

Progrès-tradition, ordre-changement, jeunes-adultes, sont trois expressions synonymes d'un même malaise. Ce malaise n'est cependant pas nouveau. Qu'est-ce qui lui donne ce caractère d'urgence que chacun de nous ressent ? Sur quoi porte la crise présente ?

La criminologie est une science, non une thérapeutique. Comme toute science, elle s'informe, cherche les raisons et tente d'évaluer la portée des problèmes rencontrés. Pour Denis Szabo, il ne s'agit pas de savoir qui des jeunes ou des adultes a raison. De ce conflit qui les oppose, naîtront d'autres problèmes qui engendreront sur le plan collectif aussi bien qu'individuel des troubles d'ordre pathologique, inadaptations ou délinquances.

Après une étude objective de la situation, Denis Szabo aborde le concept d'obligation. Peut-être constituerait-il un premier jalon

vers l'exploration des inadaptations psycho-culturelles.

## JEUNESSE ET SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

"Devenir adulte, c'est la mort et l'état adulte marque la mort de l'adolescence et non son épanouissement." A partir de cette citation de Bettelheim, Marcel Rioux tente de définir l'opposition adolescent-adulte, mise en évidence par les mouvements actuels de contestation et de revendication.

Les jeunes contestataires sont-ils des délinquants et s'agit-il de les guérir ? Quelles sont les causes de leurs revendications et leur portée ? Comment réagissent les adultes ?

Si les jeunes semblent les principaux porteurs d'une vision nouvelle de la société, l'attitude des adultes n'est pas très claire. Certes, ils refusent les revendications des jeunes. Quelle est la signification, dans ces conditions, du recyclage, de l'éducation permanente ? A quoi correspond l'envie de faire jeune ?

Marcel Rioux étudie ce phénomène dans ses divers aspects : social, économique, moral et historique. L'opposition adolescent-adulte constitue-t-elle une nouvelle dialectique, au même titre que prolétariat-bourgeoisie ?

A l'aide d'un schéma théorique, qui emprunte autant à la biologie qu'à la sociologie et à l'anthropologie, Marcel Rioux se demande si nous ne sommes pas en train d'assister à une réorientation de l'humanité, aussi primordiale que celle qui a présidé à l'humanisation.

\* \* \*

Denis Szabo est professeur titulaire et directeur du Département de criminologie de la Faculté des sciences sociales de l'U. de M. Il est l'auteur de *Criminologie*, l'éditeur de *Criminologie en action*, *Bilan de la criminologie contemporaine dans ses grands domaines d'appli-*

cation et directeur de la revue *Acta Criminologica*, publiés tous trois aux Presses de l'Université de Montréal.

Marcel Rioux est professeur titulaire au Département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'U. de M. Il collabore à la revue *Sociologie et Sociétés*, publiée aux Presses de l'Université de Montréal.

## La cytotechnologie et la lutte contre le cancer

(BIUM) Un cours de cytotechnologie a été inauguré le 10 septembre dernier à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en collaboration avec le Service d'éducation permanente.

Comportant une période d'enseignement théorique et pratique de 6 mois et une période d'entraînement uniquement hospitalier de 12 mois, ce cours s'adresse aux étudiants détenteurs d'un certificat d'études collégiales, à des infirmières ou à des technologues médicaux désireux de se perfectionner dans cette branche où la pénurie de techniciens risque d'enrayer dans l'avenir le dépistage du cancer, particulièrement celui du col utérin et du poumon.

Le cours qui utilise les méthodes audio-visuelles les plus récentes est dirigé par un comité directeur composé des docteurs René Vaclair de l'hôpital Notre-Dame et Yvan Boivin de l'Hôtel-Dieu ainsi que de Mme A. Brosseau-Mezei, cytotechnologue en chef de l'Hôtel-Dieu.

Le docteur Eugène Robillard, doyen de la Faculté de médecine, et le docteur Gilles Tremblay, directeur du département de pathologie de l'Université de Montréal, tiennent tout particulièrement à remercier la direction de la compagnie MacDonald Tobacco pour le vif intérêt qu'elle porte à cette spécialité médicale en octroyant une généreuse bourse d'étude pour chacun des étudiants inscrits à ce cours.

\* 1969, une plaquette de 56 pages (4½ x 7¼) — \$2.25.

\*\* 1969, une plaquette de 50 pages (4½ x 7¼) — \$2.25.

**HIER****AUJOURD'HUI****Demain**

**UNE AUTRE TAXE VOLONTAIRE . . . /** Les contribuables participent de plus en plus activement au financement de la chose publique tant par les taxes directes et indirectes prélevées par les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Paradoxalement, dans la même mesure où s'élève le taux de taxation, les organismes publics, semi-publics et privés se rendent compte qu'ils ne peuvent s'en remettre uniquement au financement public pour poursuivre leurs opérations et font de plus en plus appel aux mêmes contribuables par des campagnes de souscription qui sont toutes au fond des taxes volontaires . . . L'Université de Montréal n'échappe pas à la règle et invite depuis 1 an ses anciens à contribuer à son programme de développement. Qu'en pensent trois diplômés, trois payeurs de taxes ?



**GASTON LEBLANC**  
H.E.C. 1934  
Courtier  
d'assurances



**ANDRÉ AUBÉ**  
Pharmacie '62  
Pharmacien  
d'officine



**LISE MAYRAND**  
Droit '69  
3e année  
Etudiante

**1. Les universités publiques ou privées devraient-elles se reposer uniquement sur l'État pour financer leur programme de développement ?**

*Non : une part de financement doit être la responsabilité directe de la population — individus et entreprises — ; si elle ne suffit pas à combler les budgets ce pourrait être signe que les programmes ne répondent pas à des nécessités et que la société a beaucoup plus besoin de travailleurs que de diplômés de l'Université.*

*Les subventions gouvernementales doivent être suffisantes pour permettre aux universités du Québec de maintenir un rythme de développement constant, développement qui devra toujours être à la fine pointe de l'évolution du milieu qu'elles desservent.*

*Ce serait l'idéal évidemment ! Mais l'État qui doit investir rationnellement ne posera-t-il pas toujours des normes "minimales," vu ses ressources limitées et les besoins déjà énormes et toujours grandissants.*

**2. Dans le passé, les universités du Québec se sont-elles développées au même rythme et en conséquence, ont-elles des besoins financiers identiques qui pourraient être totalement comblés par des subventions gouvernementales . . . ?**

*Evidemment pas développées au même rythme, pour des raisons d'ordre historique, économique ou géographique, donc besoins financiers non identiques. Il doit en être tenu compte dans un jeu de compensation par les subventions de tous les gouvernements . . . sans oublier que l'égalité ou la parité totale ne peut être un but puisqu'elle n'existe pas plus dans la nature de l'homme que dans la nature des choses.*

*Il est très facile de constater qu'il y a disparité dans le développement de nos universités. Ces mêmes disparités proviennent justement du moyen de financement actuel, c'est-à-dire subventions gouvernementales plus souscripteurs volontaires : chaque université ayant sa propre banque de souscripteurs dont les ressources financières sont d'une université à l'autre globalement très différentes seul un gouvernement qui partage l'assiette fiscale en fonction de différents critères, comme par exemple, population de l'institution, rattrapage, nivellement, etc., peut parvenir à combler ces disparités dans le rythme de développement de nos universités.*

*J'ignore les taux de croissance respectifs de chacune des universités du Québec mais il est flagrant par exemple que l'Université McGill s'est développée plus rapidement que l'U. de M. Ainsi des subventions accordées au prorata ou sans quelque autre forme fixe, tout en étant nécessaires, s'avèrent insuffisantes à une université qui veut accélérer son développement. Des subventions supplémentaires, qu'elles soient accordées par l'État ou quelqu'un d'autre deviennent essentielles à la concrétisation de son dynamisme si on désire le maintenir.*

### 3. L'Etat est-il en mesure, présentement, de financer seul le programme de développement des universités ?

*Il faudrait être un expert financier, sinon un magicien pour motiver une réponse affirmative à cette question ! Si je l'étais, je répèterais quand même que l'Etat ne doit pas financer seul le développement des universités : il ne doit pas mettre la charrue si belle soit-elle devant les boeufs et négliger une priorité de base, la productivité qui est le service des autres richesses comme de la prospérité des universités qu'on veut ultra-modernes.*

*A mon humble avis, la responsabilité du financement des universités devant relever non pas uniquement de ceux qui les ont fréquentées mais de tous les citoyens ; nos gouvernements devront sans plus tarder trouver l'argent nécessaire pour en financer le développement.*

*Présentement, le Québec investit le tiers de son budget dans l'Education, ce qui, économiquement, est une position intenable. Il ne peut cependant cesser d'y investir. Dilemme ! D'autres secteurs de la société réaliseront pour eux d'investir dans les universités surtout dans les programmes de recherches !*

### 4. Le Québec d'aujourd'hui et surtout celui de demain, peut-il se permettre de voir l'Université de Montréal marquer le pas dans la réalisation de son programme de développement ?

*L'Université doit prendre le temps d'éduquer, de former et non pas seulement d'instruire, de bourrer les crânes. Il faut parfois au moins s'arrêter pour mieux sauter et il y a bien des choses que les institutions comme les personnes ne peuvent pas se permettre faute de moyens ou de capacité. Le Québec de demain ? Il sera peut-être surchargé à cause des problèmes d'universités multipliées... salutaire de penser à la grenouille de la fable. Savoir se limiter pour plus de qualité et de quantité.*

*Les institutions qui préparent les cadres d'une société étant le moteur de l'activité intellectuelle, sociale et économique d'un peuple, il n'y a pas d'alternative : le Québec se doit de permettre dès aujourd'hui, à l'université de réaliser pleinement son programme de développement, tout autre délai risque de créer pour le Québec de demain un problème insoluble où besoin et ressource seront séparés par un fossé infranchissable.*

*Le Québec ne peut que profiter du développement de l'Université de Montréal comme de celui de toute autre université. Le Québec semble avoir compris, peut-être avec un peu de retard, l'importance d'un secteur universitaire dynamique, compétent.*

### 5. Est-il normal que l'Université de Montréal fasse appel, en tout premier lieu, à ses diplômés dans une campagne de souscription destinée à combler la différence entre ses besoins et les subventions gouvernementales ?

*Oui surtout à ceux qui ont le plus profité de leur diplôme dans l'exercice lucratif de leur profession. Malheureusement, il a toujours été difficile de les convaincre de faire leur grosse part. Plusieurs raisons : manque d'esprit universitaire au départ, critiques justifiées à l'endroit de l'U. de M. qui a déjà fait pas mal pour décourager ses meilleurs amis. Elle doit refaire son image et prouver qu'elle ne compte pas dans ses murs et ne forme pas seulement des barbus, des contestataires, des rêveurs, des anglophobes et des parasites-diplômés ou en herbe ! Dans les media de communication on voit trop ou on entend trop d'hurluberlus, de farfelus profiter du prestige de l'Université : je crois que notre université doit continuer d'améliorer son image aux yeux du public et de ses diplômés pour attirer leur sympathie et leurs dons. Et les contribuables ne sont pas corvéables à l'infini.*

*J'ai dit précédemment que le financement de l'université est la responsabilité de tous les membres de la société qu'elle dessert et non pas uniquement de ceux qui l'ont fréquentée. Son rayonnement, son activité, le progrès qu'elle engendre profitant à tous, c'est donc à tous les citoyens qu'elle doit s'adresser pour se financer et ce évidemment par le biais des subventions gouvernementales.*

*Je crois que la plupart des universités, du moins en Amérique, font appel régulièrement à leurs diplômés pour recueillir des fonds qu'elles affectent habituellement à la recherche, car les Etats investissent toujours avec plus de parcimonie dans ce secteur. L'U. de M. n'a pas fait exception à la règle et elle fournit ainsi l'occasion à ses diplômés de remplir dans la société des responsabilités qui leur échoient.*



# LA VIE DES DIPLOMÉS



## ARTS

(1951) **Claude DANIS** vient d'être nommé Juge à la Cour du bien-être social à Montréal.

## CHIRURGIE DENTAIRE

(1949) **Gilles LEDUC** a été nommé conseiller au Conseil d'administration de la Société dentaire de Montréal.

(1968) **Pierre ARCHAMBAULT** a été nommé conseiller du Conseil d'administration de la Société dentaire de Montréal.

(1969) **Pierre DUPERE** a été nommé conseiller au Conseil d'administration de la Société dentaire de Montréal.

## DROIT

(1929) **Omer COTE**, Juge, a été élu Président lors de la septième conférence des Juges de la Province de Québec.

(1944) **Maurice RIEL C.R.** a été nommé administrateur de la Compagnie d'assurance Northern Life du Canada.

(1948) **D'Iberville FORTIER** a été nommé Ambassadeur du Canada en Tunisie et en Lybie, à compter du 29 octobre 1969.

(1952) **Guy GUÉRIN** Juge, a été nommé représentant de l'Université de Montréal au conseil d'administration du centre d'étude de criminologie comparée.

(1952) **Charles LEBLANC** a été nommé vice-Président administratif de la Compagnie Bombardier Limitée.

(1953) **Yvon COTE** a été nommé Sous-Ministre des Transports de la Province de Québec.

(1954) **Yves LABONTÉ** a été nommé Président de l'Office de la Radio de Québec et Conseiller spécial auprès du Conseil exécutif de la Province de Québec.



(1956) **Micheline CORBEIL** a été élue Présidente du Conseil des femmes membres de la chambre de commerce du district de Montréal.

(1957) **Jean-Marc TREMBLAY** a été nommé Secrétaire et conseil général de la Compagnie Québec-Téléphone.

(1966) **André S. SIMARD** a été nommé troisième secrétaire et Vice-Consul du Canada à l'Assemblée du Canada au Japon.

## H.E.C.

(1935) **Julien THUOT** a été nommé Vice-Président aux finances et Trésorier de la Compagnie Québec-Téléphone.

(1946) **Marcel D'AMOUR** a été élu Président de l'Union des municipalités.

(1948) **Lucien TANGUAY** a été nommé directeur du Service des Placements à la Banque Provinciale du Canada.

(1949) **Georges FORTIN** a été nommé directeur général adjoint à la Banque Provinciale du Canada.



(1951) **Réal TARDIF** a été nommé directeur, Service du Marketing à la Banque Provinciale du Canada.

Il fut représentant des HEC au Conseil des Diplômés de 1960 à 1963 et Trésorier, membre de l'exécutif du Conseil des Diplômés de l'Université de Montréal.

(1965) **Jacques LARIVIÈRE** a été nommé Directeur adjoint au Service du Marketing de la Banque Provinciale du Canada.

## HYGIÈNE

(1955) **Khalil ESTA**, précédemment chef du contentieux du Ministère de la Santé, a été nommé au Ministère de l'Intérieur comme sous-préfet de Zghorta puis de Baalbek et actuellement du Kesrouan-Liban.

## LETTRES (Géographie)

(1967) **Guy REEVES** a été nommé directeur technique du Conseil Canadien de recherches urbaines et régionales.

## MÉDECINE

(1953) **Pierre BOIS** a été élu président de l'Association canadienne d'anatomie.

## ERRATUM

(1954) **Jean-Pierre CORDEAU**. Contrairement à ce qui a été annoncé dans l'Inter de septembre dernier le docteur Jean-Pierre Cordeau a été élu président de l'Association canadienne de physiologie et non président des Sociétés de biologie du Canada.

## MUSIQUE

(1966) **Jean-Marie CLOUTIER** vient d'acquiescer au poste de secrétaire de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal.

## PHARMACIE

(1935) **Hervé LABELLE** est actuellement en France à titre de délégué de l'Association des Pharmaciens du Québec pour une mission d'études des lois de sécurité sociale et autres questions reliées à la profession de pharmacien.

(1937) **Georges CHALIFOUX** fait partie de la mission d'études des lois de sécurité sociale organisée en France par l'Association des Pharmaciens du Québec.

(1938) **Paul-A. LAVIGNE** vient d'être élu directeur de la Fondation Canadienne pour l'Avancement de la Pharmacie.

Il est en ce moment en France en mission d'études pour l'Association des Pharmaciens du Québec.

(1958) **André SOUCY** a reçu la médaille du Lieutenant-gouverneur qui lui a été remise à l'Université de Montréal.

## PSYCHOLOGIE

(1958) **Yvan TELLIER**, conjointement avec MM. Guy Robert et Denis Royer, a publié un volume qui s'intitule "La dynamique des groupes appliquée dans une classe d'adultes" publié en collaboration avec le ministère de l'Éducation et les Éditions de l'Institut de Formation par le groupe.

(1964) **Denis ROYER**, également co-auteur du volume cité précédemment.

(1965) **Guy ROBERT**, également co-auteur du volume cité précédemment.

## POLYTECHNIQUE

(1943) **Benoit BARIBEAU**, présentement directeur général du génie de l'Hydro-Québec, est nommé administrateur délégué pour l'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal.

(1953) **Jean GRANGER** a été nommé Professeur titulaire à l'École Polytechnique de Montréal.

(1953) **Laurier JUTEAU** a été nommé Professeur titulaire à l'École Polytechnique de Montréal.

(1955) **Louis LEMIEUX** a été nommé Professeur titulaire à l'École Polytechnique de Montréal.

(1959) **Jean G. CURZI** a été nommé Directeur technique et directeur général adjoint de la nouvelle ville de Longueuil.

(1953) **Maurice POUPART** a été nommé Professeur titulaire à l'École Polytechnique de Montréal.

(1964) **Yves PARE** a été nommé directeur des ventes de Technique & Construction Inc.

(1965) **Guy LAFOREST** a été nommé Vice-Président de la Compagnie Ross-Finlay Ltée, entrepreneurs miniers.

(1966) **Normand DION** a été nommé Ingénieur divisionnaire chez Mathys & Associés.

(1967) **Jean-Gilles CARON** a été nommé Ingénieur de l'usine de Rimouski de la Lenkurst Co. of Canada Ltd.

## SCIENCES

(1927) **Léon LORTIE** a reçu le 25 septembre dernier un doctorat Honoris Causa en Droit de l'Université Mount Allison de Sackville au Nouveau-Brunswick.

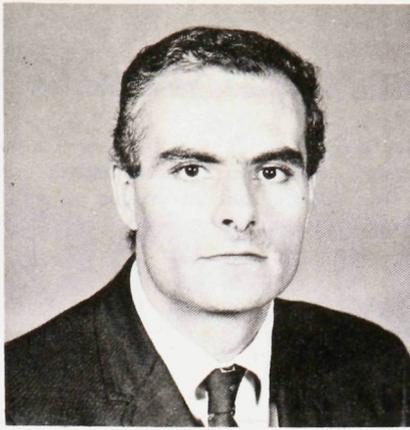
(1958) **Jean-Louis BOURBEAU** a été nommé surintendant, service des rentes collectives de l'Alliance Mutuelle-vie de Montréal.

## SCIENCES RELIGIEUSES

(1962) **Jean MONDOR** a été nommé directeur délégué du siège social au Collège du Vieux-Montréal.

## SCIENCES SOCIALES

(1966) **Philippe BERNARD** a obtenu de l'Université de Montréal un congé d'études de deux ans à Paris qui le mènera à un doctorat en sciences politiques. M. P. Bernard occupait depuis 1967 le poste d'adjoint au vice-recteur aux études et à la recherche.



Le docteur **John GENTILE**, ancien de l'équipe de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale que dirige le professeur Hans Selye de l'Université de Montréal, est le récipiendaire de l'une des deux bourses de \$50.000 octroyées par l'association canadienne des compagnies d'assurance-vie. Le Dr. Gentile est maintenant attaché au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.



**M. Maurice Watier**, Sciences Sociales '43 président de Maurice Watier Publicité Ltée, a été invité à prendre la parole à la Troisième Biennale de la langue française à Liège, en Belgique, les 13, 14 et 15 courant. Nous l'avons photographié au moment de son départ à Dorval. Sur la photo, de gauche à droite: MM Jean Provençal, vice-président et Maurice Watier.

# NÉCROLOGIE

## ARCHITECTURE

(1942) **Roger CHALIFOUX**, est décédé subitement à Montréal, le 10 octobre 1969.

## MÉDECINE

(1912) **François-Guillaume LAHAISE**, médecin-psychiatre diplômé de l'Université Laval de Montréal, poursuit des études en France, à Cuba et aux États-Unis. Il fut médecin-psychiatre à l'hôpital St-Jean de Dieu pendant trente-quatre ans. En 1910 et en 1912, il publiait des recueils de poésies sous le pseudonyme de Guy Delahaye. Le docteur LAHAISE est décédé à Montréal, le 2 octobre 1969.

(1921) **Stanislas PERRON**, est décédé à Montréal, le 22 septembre 1969.

(1950) **Georges RAYMOND**, est décédé à Arvida, le 1er octobre 1969.

## PHARMACIE

(1928) **Benoit ROUSSEAU**, sérologue au Ministère de la Santé, est décédé à Montréal, le 25 septembre 1969.

## ERRATUM

### H.E.C.

(1940) **André LEMAN**, Une malencontreuse erreur s'est glissée dans cette rubrique, livraison de septembre dernier. Nos lecteurs auront certainement compris qu'il aurait fallu lire le nom de André LEMAN et non celui de son frère Paul LEMAN, à qui nous adressons nos excuses en même temps que nos condoléances.

**VIENT DE PARAÎTRE... (ÉDITION 1969-70)**

# VOS BIENS — VOTRE DÉCÈS — LES IMPÔTS

de Me JEAN MONET

- COMMENT PROTÉGER SES BIENS ?
- COMMENT BÂTIR UN PROGRAMME DE DONATION POUR RÉDUIRE VOS IMPÔTS ?

**LIBRAIRE ÉDITEUR BEAUCHEMIN LIMITÉE IMPRIMEUR**  
450 AVENUE BEAUMONT, MONTRÉAL 303, P.Q. — TÉL. 273-7541

Veuillez expédier ..... exemplaire(s)

## VOS BIENS - VOTRE DÉCÈS - LES IMPÔTS

Nom .....

Adresse .....

Ci-inclus mandat de : \$ .....

Prix de l'ouvrage \$7.50 plus 25¢ de frais postaux.

# L'Agence de Voyages Viau...

... est heureuse d'avoir été choisie encore cette année pour préparer les voyages des Diplômés. Nous sommes fiers de la confiance que nous témoigne l'Association et nous tenons à rappeler à tous les Diplômés que nous sommes à leur disposition pour tout voyage, soit en groupe ou individuel, réservation d'hôtels, billets d'avion, etc. Nous leur accorderons toujours une attention particulière et ils peuvent compter sur un service personnel.

## BIENTÔT CE SERA L'HIVER

Réservez dès maintenant votre place au soleil

Voyages de qualité offerts  
à prix d'aubaine grâce au transport  
par "Charter" (avion nolisé)

### LES ÎLES CANARIES

- 16 jours — Séjour à Las Palmas et Tenerife — Hôtels de 1re classe — 2 repas par jour — Départs tous les samedis.  
A partir de ..... **\$439.00**

### LES ÎLES HAWAII

- 14 jours — Séjour à Waikiki Beach — Visites et excursions — Possibilités de séjour dans 3 îles différentes.  
Départs tous les vendredis ..... **\$499.00**

### LE MAROC

- 17 jours — Circuit d'une semaine à travers le pays et séjour d'une semaine à Marrakech — Hôtels de 1re classe — 2 repas par jour.  
**\$549.00**

### LA BARBADE

- Voyage de 8 ou 15 jours — Départs tous les samedis — Séjour en villas ou hôtels — Utilisation d'une auto.  
A partir de ..... **\$300.00**

### LA JAMAÏQUE

- De 8 à 15 jours — Départs tous les dimanches.  
A partir de ..... **\$237.00**

### PÂQUES EN ESPAGNE

Voyage spécial sur la Costa del Sol

- Du 22 mars au 5 avril. **DEUX** semaines : avion, auto et appartement pour 2 personnes  
**\$398.00** can. par pers.

ou

- Du 15 mars au 5 avril. **TROIS** semaines : avion, auto et appartement pour 2 personnes  
**\$422.00** can. par pers.

Le prix comprend :

- Tout le transport aérien (basé sur 15 personnes) ainsi que les transferts à Paris.
- Séjour dans un appartement moderne, avec piscine, situé au bord de la mer, à quelques milles de Malaga, meublé, tout confort, avec cuisine équipée, super-marché, magasins et restaurants à proximité.
- Une voiture sans chauffeur, remise à l'aéroport de Malaga pour la durée du séjour, 500 kilomètres gratuits.
- Une nuit à Paris, avec petit déjeuner.

Tarif encore plus avantageux pour ceux qui désiraient partager un grand appartement pour 4 personnes.

Partez vers le beau temps... avec vos amis !

## À TOUS LES AMATEURS DE GOLF !

Trois départs en groupe

**MAROC — En février**

**PORTUGAL — En mars**

**FRANCE — En avril**

Nous vous offrons, en collaboration avec Air France, 3 magnifiques voyages, via Paris, conçus spécialement pour les amateurs de golf. Deux semaines en demi-pension, des hôtels de luxe et de 1re classe. Tout compris : **\$624.00** can. et plus, selon la destination. Excursions prévues pour les non-golfeurs... demandez notre brochure.

## CROISIÈRES

Nous sommes agents officiels de toutes les compagnies maritimes et nous avons un grand choix de cabines sur toutes les croisières. Il est recommandé de réserver dès maintenant.

Pour les Diplômés

- Croisière du "Raffaello" — Le 30 janvier — 7 jours — A partir de ..... **\$252.00** U.S.
- Le 21 février — 10 jours.  
A partir de ..... **\$375.00** U.S.

Demandez nos dépliants descriptifs



3428, RUE ST-DENIS — MONTRÉAL 130 — CANADA

TÉLS : 842-4648 - 842-2526

---

# IMPORTANT

Au moment d'aller sous presse, la situation qui prévaut dans le domaine du trafic aérien nous empêche de connaître de façon précise les prix qui seront en vigueur au moment où notre programme de voyages sera en voie de réalisation. Désireux néanmoins de pouvoir continuer à offrir aux diplômés un service adéquat qui a toujours été hautement apprécié, l'Association a pris toutes les dispositions pour s'assurer que les voyages annoncés dans cette page pourront avoir lieu. En ce qui concerne les prix, ils seront communiqués à tous les intéressés dans les plus brefs délais, mais on peut dès à présent affirmer qu'ils seront, comme dans le passé, les plus avantageux possible. On peut donc, dès réception de la présente livraison de l'Inter, entrer en communication avec le comité des voyages, au secrétariat de l'Association, afin de faire connaître son désir de participer à l'un ou l'autre de ces projets.

## Le COMITÉ DES VOYAGES

### DATES DES VOYAGES

#### 1970

- 1 / **Nolisé** — (31 jours)  
départ le 12 mai — retour le 13 juin
  - 2 / **Groupe affinité** — (16 jours)  
départ le 22 mai — retour le 7 juin
  - 3 / **Groupe affinité** — (2 mois)  
départ le 25 juin — retour le 26 août
  - 4 / **Groupe affinité** — (1 mois)  
départ le 23 juillet — retour le 27 août
  - 5 / **Nolisé** — (21 jours)  
départ le 5 septembre — retour le 26 septembre
  - 6 / **Nolisé** — (1 mois)  
départ le 29 septembre — retour le 27 octobre
-

**VOTRE NOUVELLE ADRESSE ?**

Adresse (dom.) .....

.....

Tél. ....

Adresse (bur.) .....

.....

Tél. ....



## PROFITEZ DE L'EXPO POUR VISITER LE JAPON EN 1970

LES DIPLÔMÉS VOUS OFFRENT UN VOYAGE SPÉCIAL  
PAR AVION NOLISÉ À TARIF RÉDUIT

**DÉPART DE MONTRÉAL VERS TOKIO :  
LE 19 MAI 1970**

**RETOUR DE TOKIO : LE 10 JUIN**

**PRIX : \$576 PAR PERSONNE POUR LE VOYAGE  
PAR AVION**

**DÉPÔT REQUIS AU MOMENT DE L'INSCRIPTION : \$150**

## SÉJOUR AU JAPON

L'Agence de Voyage Viau vous offre un séjour en groupe  
d'une durée de 3 semaines, la visite des principaux sites et villes  
du Japon et plusieurs jours à l'Expo d'Osaka.

Le prix de séjour comprend tous les déplacements au Japon,  
visites, hôtels (1re classe), repas, pourboires et service de guides.  
Prix : \$690 par personne.

Nous vous recommandons fortement de prendre immédiatement  
les dispositions pour votre séjour au Japon.

Il sera impossible d'obtenir des chambres durant l'Expo  
en dehors des voyages organisés.

*MONTREAL  
Prix B 499.00*

**POUR  
RENSEIGNEMENTS**

<b>Vol nolisé</b>	<b>Séjour au Japon</b>
<b>Les Diplômés</b>	<b>Agence de Voyage Viau</b>
<b>343-6230</b>	<b>842-4648</b>